



Conseil Municipal : Séance du 10 juillet 2024

Sous la Présidence de Monsieur **Philippe Canot**, Maire.

Présents : Mmes et Mrs CANON, FLAMBEAUX, L'HUILLIER, NENIN, PELTIER, PICOT, ROBIN, SCOLARI, STILLEN et VALSESIA

Absents excusés : Mme AGON procuration à M. CANOT, Mrs ARNOULD et DUCOUDRAY procuration à Mrs ROBIN et VALSESIA. Madame VILLEDIEU pas de procuration.

Secrétaire : M. Hervé VALSESIA

Le Conseil Municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 11.04.2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Demande de subventions :

Accorde une subvention de :

- 606,00 € à l'École de Sécheval à titre de participation à une sortie scolaire.
- 50,00 € à la prévention routière.

Tarifs cantine-garderie :

Décide de maintenir les tarifs 2023 pour les prix de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 2024/2025 et de confier la fourniture des repas à API restauration.

Renouvellement adhésion certification PEFC :

Renouvelle son engagement au processus de certification de gestion durable des forêts PEFC.

Maintien du CCAS :

Décide de ne pas dissoudre le CCAS (Centre communal d'Action sociale).

Monsieur le Maire informe :

- Du montant des indemnités versées aux Maire et adjoints au cours de l'année 2023.
- Du projet de plusieurs communes voisines de lutter contre les dépôts sauvages forestiers par la pose de pièges photographiques ; la commune de Sécheval décide de s'associer à ces communes et d'en demander l'autorisation à la Procureure.

Site internet Secheval.fr :

M. VALSESIA donne connaissance au Conseil Municipal des différents devis concernant la refonte complète du site internet de la commune.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.